



**Communauté
métropolitaine
de Québec**

**Communiqué #2
Embargo 17h30**

**LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC MET SUR PIED UNE
COMMISSION INDÉPENDANTE ET LANCE SES CONSULTATIONS PUBLIQUES
SUR LE PROJET DE PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

(Québec, le 26 février 2004) – La Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) met sur pied une commission indépendante pour entendre en consultations publiques l'avis de la population sur le projet de plan de gestion des matières résiduelles rendu public aujourd'hui.

La Commission, sous la présidence de Me Pierre Coderre, sera formée de Madame Yseult Roy-Raby, représentante du milieu sociocommunautaire, de Monsieur André Stainier, représentant le milieu de la protection de l'environnement, de Madame Claire Barry, représentante du milieu syndical et de Madame Claire Boulé, représentante du milieu des affaires. Le mandat de la Commission est de s'assurer que les explications nécessaires à la compréhension du projet sont fournies, d'entendre les personnes et les groupes qui désirent s'exprimer et de dresser un rapport des observations recueillies ainsi que des modalités de consultation. Ce rapport sera déposé au Conseil de la CMQ et transmis au ministre de l'Environnement avec le plan de gestion final.

M^e Coderre est avocat et anthropologue. Il pratique en droit municipal et de l'environnement chez Pothier Delisle s.e.n.c. à Ste-Foy depuis plus de 20 ans. Il a présidé plusieurs commissions d'enquête importantes du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, notamment dans le domaine des matières résiduelles. Il a été le président-fondateur du Conseil régional de l'environnement de la région Chaudière-Appalaches et président du Centre régional de l'industrie et de l'environnement à la Chambre de commerce de Québec. Actuellement, il est membre des conseils d'administration du Regroupement des organisations de bassin du Québec et du Comité de bassin de la rivière Chaudière.

Madame Roy-Raby est connue pour son implication sociale tant dans sa communauté locale qu'au niveau régional et provincial. Sa préoccupation pour la préservation de l'environnement s'est traduite concrètement par une participation active depuis 1984 à la gestion d'un organisme communautaire où la récupération et le réemploi des textiles, des jouets, des petits électroménagers et des meubles sont les principales activités.

Monsieur Stainier est une personnalité respectée du milieu de l'environnement pour son implication dans le domaine de la protection et de la mise en valeur du fleuve Saint-Laurent. À cet engagement s'ajoute une longue expérience d'enquêteur-médiateur à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec.

Madame Barry est vice-présidente du Syndicat de l'enseignement de la région de Québec. Elle siège aux instances de la CSQ, soit le Conseil général et le Congrès, et participe aux débats et aux décisions sur l'éducation pour un avenir viable. Elle s'est vue confier la responsabilité du dossier des Établissements Verts Brundtland (ÉVB).

De formation scientifique, madame Boulé a, pendant plusieurs années, dirigé une équipe de recherche dans une entreprise manufacturière. Elle fut, plus récemment, directrice générale de Émergence Entrepreneur, un organisme dont le mandat était de soutenir le démarrage et le

développement d'entreprises innovantes de la grande région de Québec, organisme qui a fusionné pour devenir Pôle Québec Chaudières-Appalaches. Madame Boulé est également membre de plusieurs conseils d'administration dont le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ). Elle est un des fondateurs du Réseau québécois d'incubation d'entreprises, IncubAction.

Le projet de plan de gestion des matières résiduelles de la CMQ Rive-Nord sera présenté à la population en deux temps, une première partie en séance d'information et une seconde partie en consultations publiques et audiences des mémoires.

La Commission tiendra ses séances publiques d'information de 19h00 à 22h00:

- sur le territoire de la Ville de Québec les mardi 16 mars, mardi 23 mars et mercredi 24 mars;
- sur le territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré le mercredi 17 mars;
- sur le territoire de la MRC de L'Île-d'Orléans le mardi 30 mars;
- sur le territoire de la MRC de La Jacques-Cartier le mercredi 31 mars.

La Commission recevra les mémoires et entendra les opinions sur le projet lors des séances publiques de consultation qui se tiendront de 19h00 à 22h00 :

- sur le territoire de la ville de Québec les mardi 20 avril, mardi 27 avril et mercredi 28 avril;
- sur le territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré, le mercredi 21 avril;
- sur le territoire de la MRC de L'Île-d'Orléans le mardi 4 mai;
- sur le territoire de la MRC de La Jacques-Cartier le mercredi 5 mai.

Les personnes et les organismes désirant déposer des mémoires pendant la période de consultation des mois d'avril et mai devront les transmettre au Secrétariat de la Commission 10 jours avant leur présentation. De la même façon, ceux désirant présenter verbalement une opinion devront en aviser la Commission avant ces séances publiques.

Le projet de Plan de gestion des matières résiduelles de la CMQ Rive-Nord, de même qu'une brochure résumant ce dernier et incluant les modalités de participation aux consultations publiques, seront disponibles après le 12 mars dans les bureaux des municipalités et dans les bibliothèques municipales, ainsi qu'au siège social de la Communauté métropolitaine de Québec, sis au 1130 route de l'Église, 2^e étage, Sainte-Foy.

Ces documents sont également accessibles sur le site Internet de la CMQ à l'adresse suivante : www.cmquebec.qc.ca à partir du 5 mars. À cette date, on pourra entrer en contact avec le secrétariat de la Commission en composant le (418) 641-6668 ou en écrivant à michele.goyer@cmquebec.qc.ca.

- 30 -

Renseignements : Benoit Massicotte
Coordonnateur aux communications et aux consultations
Communauté métropolitaine de Québec
(418) 641 6250 poste 1210